

par semestre : *payer le semestre échu*. || Congé de six mois accordé à un militaire.

**semestriel, elle**. adj. Qui se fait, qui a lieu par semestre. || Qui dure six mois.

**semestriellement**. adv. Tous les six mois, par six mois.

**semestrier**. sm. Militaire en congé de six mois.

**seneur, euse**. s. Celui, celle qui sème du grain. || Fig. *Seneur de discordes*. || FÉM. Machine à semer le blé. (Fig., page 486.)

**semi**. adj. invar. (l. *semis*, demi.) Se place devant un certain nombre de mots, et signifie demi : *semi-hebdomadaire, semi-liquide*.

**semillant, ante**. adj. Remuant, extrêmement vif. || Fig. *Un esprit semillant*.

**séminaire**. sm. (l. *seminarium*, pépinière.) Établissement pour élever, instruire, former des ecclésiastiques aux devoirs de leur état. || Les élèves d'un séminaire.

**séminal, ale**. adj. Qui a rapport à la sémence.

**séminariste**. sm. Élève d'un séminaire. **Sémiramis**. Reine d'Assyrie, épouse de Ninus, auquel elle succéda ; embellit et fortifia Babylone (XII<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

**semis**. sm. [mi.] Plant d'arbrisseaux, de plantes, de fleurs, venant de graines semées. || Travail du jardinier pour former ce plant.

**sémite**. sm. (de *Sem*, fils de Noé.) Homme d'une race comprenant tous les peuples qui parlent ou qui ont parlé l'hébreu, l'arabe, ou autre langue de la même famille.

**sémitique**. adj. 2 g. Qui a rapport aux Sémites : *racés sémittiques*. || *Langues sémittiques*.

**semi-ton**. sm. Demi-ton en plain-chant. || PL. Des *semi-tons*.

**Semlin**. 10 000 h. V. de l'Austro-Hongrie (Esclavonie), sur la rive droite du Danube, en face de Belgrade ; 60.

**semoir**. sm. Sac où le semeur met le grain qu'il répand. || Machine au moyen de laquelle on répand le grain en terre. (Fig., p. 486.)

**semonce**. sf. Invitation (vx.) || Avertissement mêlé de reproches fait par un supérieur.

**semoncer**. va. (c. *lacer*.) Réprimander.

**semondre**. va. (l. *sub*, sous ; *monere*, avertir.) Inviter à qq. cérémonie. (vx.) || Réprimander.

**semonneur**. sm. Celui qui portait les invitations pour certaines cérémonies. (vx.)

**semoule**. sf. [mouille.] Blé moulu beaucoup moins fin que la farine. || Pâte faite avec le blé ainsi moulu. || Pâte alimentaire tirée des pommes de terre.

**Sempach**. 1 200 h. Bg de Suisse, canton de Lucerne. Victoire des Suisses sur les Autrichiens, gagnée par le dévouement d'Arnold de Winkelried (1386).

**semper virens**. sm. [sain-pair-viraine.] (m. l. : *toujours vert*.) Espèce de chèvrefeuille qui pendant toute l'année porte des feuilles et des fleurs.

**sempiternel, elle**. adj. Qui dure toujours.

**sempiternellement**. adv. Sans fin, toujours : *se plaindre sempiternellement*.

**Sempronius**. Célèbre famille romaine, à laquelle appartenait les Græques.

**Semur-en-Auxois**. 3 900 h. S.-Préf. (Côte-d'Or), à 72 km. O. de Dijon, sur l'Armançon ; oo. — Arr. : 6 cant., 139 comm.

**Semur-en-Brionnais**. 1 400 h. Cton (Saône-et-Loire), arr. de Charolles.

**Senancourt** (de). (1770-1846.) Littérateur français. Auteur d'*Obermann*.

**Sénart** (Foré de). A 3 km. N. de Corbeil (Seine-et-Oise) ; 9 km. sur 5.

**sénat**. sm. (l. *senatus*.) Assemblée de patriotes qui formait le conseil suprême de l'an-

cienne Rome. || Dans quelques États modernes, assemblée politique qui forme le premier corps de l'État. || Lieu où les sénateurs s'assemblent.

**sénateur**. sm. Membre d'un sénat.

**sénatorerie**. sf. Sous le premier empire, dotation ou majorat d'un sénateur, résidence où il jouissait de certains privilèges.

**sénatorial, ale**. adj. Qui appartient au sénateur : *dignité sénatoriale*.

**sénatorien, ienne**. adj. Qui appartient aux sénateurs : *famille sénatorienne*.

**sénatrice**. sf. Femme d'un sénateur.

**sénatus-consulte**. sm. Décision, décret du sénat. || *Des sénatus-consultes*.

**senau**. sm. (angl. *snou*.) Navire à 2 mâts.

**sené**. sm. (m. ar.) Arbrisseau du Levant, dont les feuilles sont purgatives. || Les feuilles mêmes. || *Passer-moi la rhubarbe, et je vous passerai le sené*, faisons-nous mutuellement des concessions.

**sénéchal**. sm. (anc. all.) Officier de la couronne, qui rendait la justice au nom du roi. || Officier de justice d'un seigneur particulier.

**sénéchale**. sf. Femme d'un sénchal.

**sénéchaussee**. sf. Étendue de la juridiction d'un sénchal. || Tribunal du sénchal ; lieu où se tenait ce tribunal.

**senecyon**. sm. (l. *senecio*.) Genre de plantes, fam. des composées, données comme nourriture aux oiseaux.

**Senef ou Seneffe**. 3 400 h. Vg. de Belgique (Hainaut), à 29 km. N.-E. de Mons ; oo. Victoire de Condé sur le prince d'Orange (1674), et de Marceau sur les Autrichiens (1794).

**Senefelder**. (1771-1834.) Inventeur de la lithographie, né à Prague ; vécut à Munich.

**Sénégal**. Fl. de l'Afrique occidentale, passe à Bafoulabé, et se jette dans l'Atlantique à Saint-Louis ; son cours est défendu par des postes français ; 1 700 km. (Carte, V. ci-contre.)

**Sénégal**. Colonie française de la Sénégambie, comprenant : la côte d'Afrique entre le cap Blanc et la rivière de Saloum, les établissements français de la vallée du Sénégal et du haut Niger, les pays de protectorat et les pays alliés par traités ; 200 000 h. Capit. : Saint-Louis. V. princ. : Dakar. C'est notre plus ancienne colonie ; des navigateurs dieppois s'y établirent en 1364. (Carte, V. PL. VII.)

**sénégalais, aise**. s. et adj. Habitant du Sénégal ; qui appartient au Sénégal ou à ses habitants.

**sénégalien, ienne**. adj. Qui a rapport au Sénégal : *température sénégaliennne*.

**Sénégalie**. Contrée de l'Afrique occidentale, bornée au N. par le Sahara, à l'O. par l'Océan Atlantique, au S. par l'établissement anglais de Sierra-Leone, à l'E. par le Soudan. Arrosée par le Sénégal et la Gambie, elle comprend divers États et les possessions françaises du Sénégal. (Carte, V. PL. VII.)

**senelle**. sf. — V. *Cenelle*.

**Sénèque**. Philosophe latin, fils de Sénèque le Rhéteur ; précepteur et ministre de Néron, qui le fit périr (65 ap. J.-C.) ; auteur de traités de morale.

**senestre**. adj. 2 g. (l. *sinister*.) Gauche. || SF. La main gauche.

**sénévé**. sm. (l. *sinapi*.) Plante de la fam. des crucifères. Sa graine sert à faire la moutarde.

**Senéz**. 600 h. Cton (Basses-Alpes), arr. de Castellane. Evêché ancien, supprimé en 1790.

**senile**. adj. 2 g. *Méd.* Qui tient à la vieillesse : *débilité sénile*. || CTR. *Juvénile*.

**sénilité**. sf. — V. *senile*. Affaiblissement du corps et de l'esprit produit par la vieillesse.

**Senlis**. 7 100 h. S.-Préf. (Oise), à 54 km. N.-E. de Paris, sur la Nonette ; 60. Traité entre Charles VIII et Maximilien d'Autriche (1493). — Arr. : 7 cant., 133 comm.